

JAMBVILLE'MAG



JUIN 2022



www.jambville.fr



LE MOT DU MAIRE

Lorsqu'on évoque le printemps, on pense au renouveau, à la plénitude, à la nature qui se réveille.

Mais, en ce début juin, comment ne pas avoir aussi une pensée particulière pour le peuple Ukrainien qui vit des heures sombres de son histoire. Vous avez été nombreux à participer à l'élan de solidarité sur notre territoire en amenant des dons matériels à la mairie en mars dernier.

Une fois de plus vous avez été très réactifs face à cette urgence et nous tenons à vous en remercier grandement.

Dans ces moments si terribles qui plongent un peuple dans le plus grand désarroi malgré sa force de résistance, et qui suscitent l'indignation et l'inquiétude, savoir pouvoir compter sur la générosité, la bienveillance et la cohésion d'un grand nombre d'habitants est important pour tous.

Les indices de l'arrivée du printemps sont là et bien là ! A commencer par ceux qui se multiplient dans la Nature émergeant de son sommeil hivernal. La douceur s'installe et, passage à l'heure d'été oblige, les jours rallongent. Tous ces signes sont autant d'invitations à renouer avec le plaisir des sorties, des réunions, des événements festifs.

Après deux ans de « mise en veille » forcée, la commune est d'ailleurs le siège d'une belle reprise d'activité. Quelle satisfaction et quel bonheur de constater que le tissu associatif peut, à nouveau, programmer ses grands rendez-vous traditionnels tels que les concerts et le troc plantes des Amis de Jambville, la bourse aux vêtements de l'APEIJ, la chasse aux œufs de Pâques et la prochaine fête du village du Comité des Fêtes programmée le 25 juin avec, le matin, la fête de l'école suivi d'une kermesse.

Je profite de l'occasion pour saluer deux initiatives. La première c'est l'installation d'une boîte à livres dans le parc devant la mairie, réalisée et installée par l'association de la Bibliothèque. La deuxième, c'est l'organisation de la première brocante sur la commune qui se déroulera le 1er dimanche de septembre prochain à l'initiative du Comité des Fêtes. Merci à l'ensemble des bénévoles de nos associations qui œuvrent au quotidien pour animer notre beau village.

L'arrivée de l'été annonce aussi de nombreux chantiers sur la commune.

Après avoir terminé les travaux de l'école avec de nouvelles pompes à chaleur qui viennent remplacer les deux chaudières fioul, permettant ainsi des économies d'énergie substantielles et un système plus respectueux de l'environnement, c'est maintenant au tour des travaux aux abords de l'école qui débiteront dans les prochains jours. Ainsi, à la prochaine rentrée scolaire, les parents d'élèves pourront bénéficier d'un parking de plus de 20 places, agrémenté d'une placette arborée permettant une véritable sécurisation des enfants. De même, nous poursuivrons la rénovation des voiries avec le soutien de la Communauté Urbaine GPS&O et notamment le virage de la route des Hédès qui mène à Damply dont l'exiguïté nécessite un élargissement afin d'éviter de se retrouver dans les situations délicates quand, par exemple, un bus ou un camion emprunte cette route de plus en plus fréquentée.

Assez parlé, je vous laisse découvrir dans le détail toutes ces informations dans les pages de ce magazine.

Bonne lecture et bon printemps à tous et très bonnes vacances d'été.

Jean-Marie Ripart - Maire



Jean-Marie Ripart et les membres du Conseil Municipal saluent la mémoire de Jean-Luc GRIS, maire de Gaillon-Sur-Montcient, qui s'est éteint dimanche 8 mai à l'âge de 60 ans.

Plus qu'un voisin, il fut un partenaire de grande qualité qui manquera à notre territoire rural. Plus qu'un collègue, Jean-Luc a toujours été à nos côtés pour améliorer la gestion de la collecte des déchets et nous accompagner dans la mise en place de l'opération broyage en sa qualité de Vice-président de GPS1O en charge de cette compétence. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Le Conseil municipal

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation et elle est disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

Les résultats de clôture de l'exercice 2021 s'établissent comme suit :

	Report exercice 2019	2021	Cumulé
Résultat de fonctionnement	344 857,54 €	57 695,99 €	402 553,53 €
Résultat d'investissement	182 345,47 €	- 89 631,69 €	92 713,78 €
Résultat global de clôture	527 203,01 €	- 31 935,70 €	495 267,31 €

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Les dépenses de fonctionnement permettent à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses d'investissement préparent l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

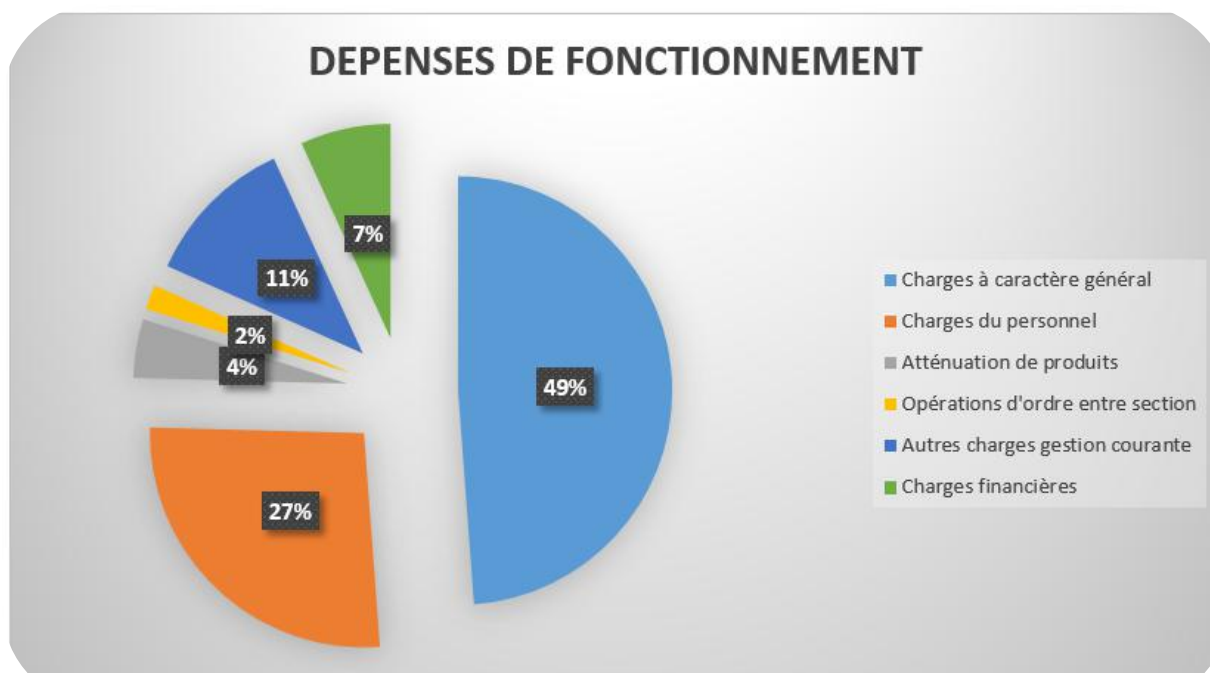
- **en recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.

VIE DE LA COMMUNE

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

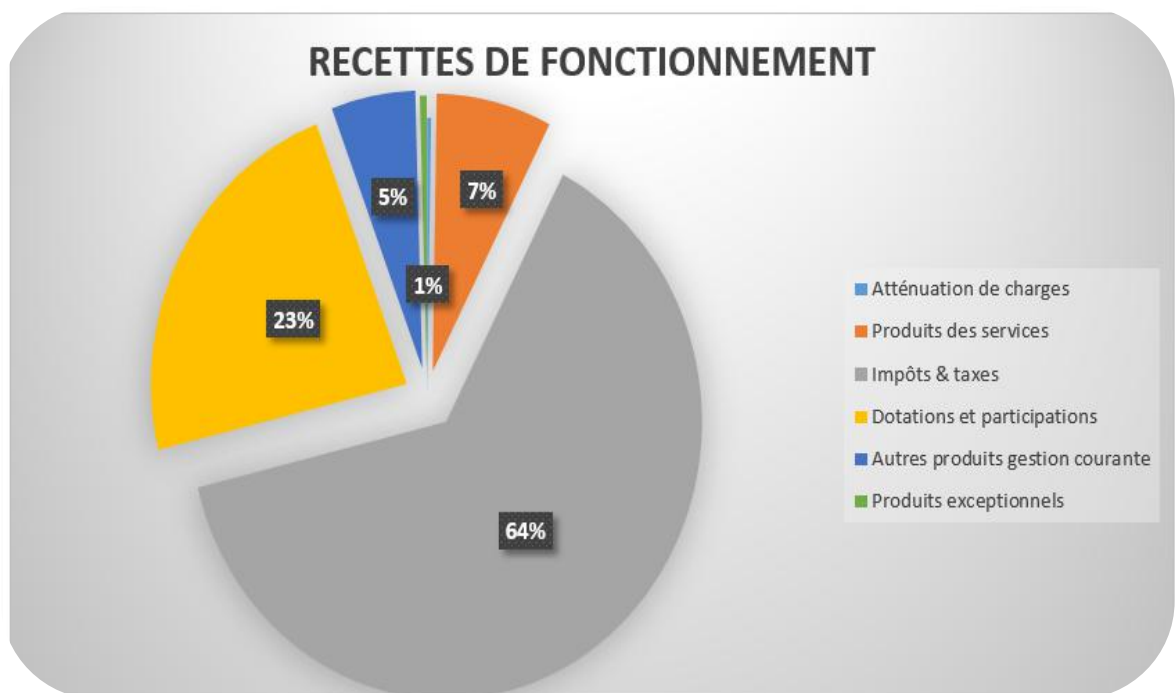
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2021	OBSERVATIONS
Charges à caractère général	260 238 €	Ce poste de dépenses correspond aux dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité et des services publics (Carburant, assurances, contrats de prestations de services dont la DSP enfance et CLSH...)
Charges du personnel	141 864 €	4 agents et un 5ème sur 2 mois
Atténuation de produits	23 592 €	Ce chapitre regroupe la contribution de la commune au FNGIR et au FPIC. Il s'agit de fonds prélevés sur les communes pour être redistribués aux communes défavorisées.
Opérations d'ordre entre section	9 852 €	Amortissements de subventions
Autres charges gestion courante	61 217 €	Dans ce chapitre sont inscrits notamment la participation annuelle versée au service incendie (SDIS), les indemnités et cotisations des élus, les subventions attribuées aux associations et les participations aux syndicats intercommunaux.
Charges financières	3 691 €	Intérêts des emprunts
Charges exceptionnelles	5 225 €	Annulation de titres
TOTAL	505 679 €	



B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2021	OBSERVATIONS
Atténuation de charges	1 344 ,24 €	Sont inscrits les remboursements consécutifs aux arrêts maladie des agents
Produits des services	39 605,37 €	Ce chapitre regroupe les recettes relatives à l'exploitation des services communaux (cantine et garderie)
Impôts et taxes	344 031,66 €	Recette des impôts locaux et attribution de compensation de la CCVC
Dotations et participations	125 076,69 €	Dotations versées par l'Etat et droits de mutation
Autres produits de gestion courante	28 835,73 €	Loyers logement communal et salle des fêtes
Produits exceptionnels	2 358,51 €	Ce sont des recettes exceptionnelles (remboursement de sinistres par exemple).
Transfert de charges	21 123 €	Amortissements Attributions de compensations GPSEO
	563 375,20 €	

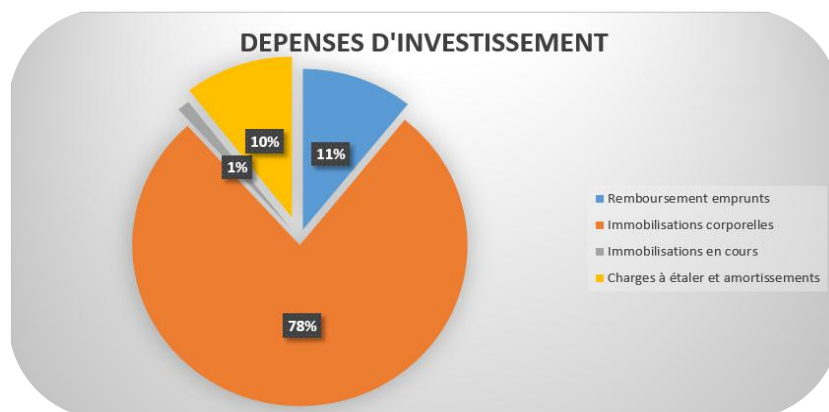


VIE DE LA COMMUNE

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

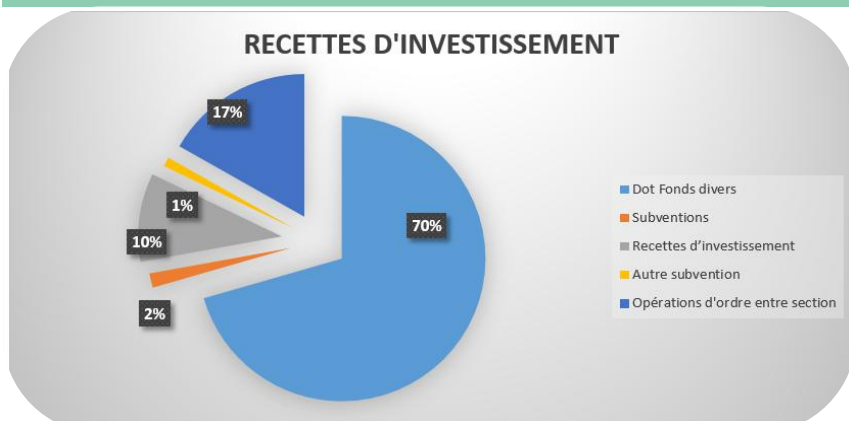
A - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2021	OBSERVATIONS
Remboursements emprunts	21 632,61 €	Remboursement 2 emprunts + dette AC GPS&O
Immobilisations corporelles	155 893,66 €	Travaux de voirie, travaux école, travaux cimetièrre (cavurne), achat de benne agricole, achat VPI école, aménagement cuisine salle des fêtes (lave-vaisselle, vaisselle)...
Immobilisation en cours	2 400 €	Aménagement de la brasserie LA TA'VERNES + jeux d'écriture pour récupération de la TVA
Charges à étaler et amortissements	21 121 €	Amortissement dette AC GPS&O et AC voirie GPS&O
TOTAL	205 266,02 €	



B - RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2020	OBSERVATIONS
Dot Fonds divers	83 656,00 €	FCTVA + affectation excédent fonct 2020
Subventions	1 920,00 €	Conseil départemental pour réparation du pont des Nocquets
Recettes d'investissement	11 902,33€	Vente terrain sente Ratois, AC voirie GPS&O...
Autre subvention	1 250,00 €	PNR
Opérations d'ordre entre section	19 906,00€	Amortissements de subventions
TOTAL	115 634,33 €	



Jean-Marie Ripart, Maire

AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'ÉCOLE : PLUS QU'UN PARKING POUR L'ÉCOLE, UN NOUVEL ESPACE PUBLIC POUR JAMBVILLE

Si la question de départ est un réel besoin de sécurisation aux abords de l'école, ce seul sujet qui consiste à créer des places de stationnement est trop limitatif pour qualifier le projet. Le secteur est sensible, le paysage est de qualité et l'implantation d'un simple parking aurait pu dénaturer cet environnement. Dans sa réflexion, la municipalité a donc intégré l'idée de réaliser un espace sur lequel il sera possible de stationner, mais pas uniquement. C'est un **nouvel espace public** qui est ici en devenir. Aussi, avons-nous été vigilants sur la nature des matériaux, l'accompagnement végétal, les équipements.

Ce nouvel aménagement se localise de part et d'autre de la rue du Regard :

A l'Est de la rue du Regard, une placette sera créée dans le carrefour actuel qui ne sera pas accessible aux véhicules. Plusieurs arbres remarquables, des haies et des bancs l'agrémenteront. Elle sera traitée, en extérieur, en pavage de pierre naturelle et, en son centre, en stabilisé. En lien direct avec l'accès à la cour d'école, elle permettra la sécurisation de ses abords. Le parking contournera un îlot enherbé en forme de cunette récoltant ainsi une partie des eaux de ruissellement. Les emplacements seront en pavage joint enherbé afin de le perméabiliser et une place PMR sera localisée. Il sera accessible par la création d'un axe de voirie reliant le chemin du Hazay et la rue de Regard. La voirie sera agrémentée d'alignements d'arbres longeant un talus accompagné, en contre-bas, d'une noue.

A l'Ouest de la rue du Regard, d'un point de vue topographique, l'aménagement d'une zone humide est très favorable pour l'intégration paysagère. Dessinée en deux parties, cette zone sera reliée par une noue de collecte. Un chemin accompagnera le pied du talus existant planté d'un alignement d'arbres. Les travaux de cet important investissement démarreront très prochainement pour une durée de 3 à 4 mois. L'entreprise ALIO TP vient d'être sélectionnée.

Le coût prévisionnel de cet important investissement est estimé à 280 000€ HT et subventionné à plus de 65% par le Conseil Départemental des Yvelines et la Région Ile-de-France au titre du Contrat rural.



VIE DE LA COMMUNE

LES TRAVAUX

ÉCOLE

Suite à des fuites d'eau de toitures à l'école, Monsieur Frédéric Pernet a réalisé gracieusement des opérations d'étanchéité sur quelques verrières. Un grand merci pour ses interventions.

Il nous a conseillé l'Entreprise Cez toitures pour la création de deux évacuations des eaux pluviales avec perçage et pose de sorties en façade pour éliminer les retentions d'eau en toiture.

Ces travaux ont été réalisés les 21 et 22 décembre 2021 pour un montant de 1 834€.



PÉRISCOLAIRE



Intervention des Toits d'Antonin sur la toiture du périscolaire après l'apparition de fuites au niveau du faitage. Aussi vite appelé, aussi vite intervenu et en plus gracieusement. Merci à Antonin.

Par ailleurs, divers travaux qui étaient en attente ou en chiffrage ont été réalisés par l'équipe municipale tels que :

- l'aménagement et l'optimisation de l'atelier municipal,
- le remplacement de clôture Chemin des Noquets,
- le nettoyage et l'aménagement dépôt à Damply,
- l'installation d'une main-courante sur la rampe « PMR » facilitant l'accès à l'église
- la réparation du mur cimetière et le remplacement des tuiles cassées ou manquantes (tuiles fournies gracieusement par un Jambvillois)



José Mateus, adjoint aux travaux

UN NOUVEAU MODE DE CHAUFFAGE POUR L'ÉCOLE

La rénovation énergétique étant l'un des piliers de l'action publique en faveur de la transition énergétique, la commune de Jambville continue de se saisir de cet enjeu. Après la rénovation énergétique de la salle des fêtes (2018) et du logement communal (2020), notre attention s'est portée sur le mode de chauffage de l'école et du périscolaire. Dans l'objectif de participer à la transition écologique mais également de réduire drastiquement les coûts énergétique de l'école des travaux de modernisation ont été engagés en début d'année. L'objectif de ces travaux qui se termineront en juin/juillet prochain a pour but de supprimer les deux chaudières à fuel pour les remplacer par deux pompes à chaleur ce qui entrainera un coût de production de chauffage moins onéreux et aussi améliorera notre performance énergétique.

Le coût prévisionnel global HT de ces travaux est de 71 311 € HT, subventionné à plus de 70% au titre des aides de l'Etat (DETR et DSIL).



José Mateus, adjoint aux travaux

SOUTIEN À L'UKRAINE

Un grand merci pour votre formidable mobilisation frappée du sceau du succès : la collecte de dons du samedi 19 mars au mercredi 23 mars a été une réussite.

Une armada de poids-lourds a quitté les Yvelines afin de rejoindre la Pologne, à la frontière ukrainienne. Sur place, les denrées offertes par les Yvelinois ont été distribuées aux populations ukrainiennes réfugiées, via l'ONG Acted, mandatée par le Département pour opérer cette mission urgente.



Selon un bilan, 75 communes yvelinoises et leurs habitants ont collecté 1 000 m³ de denrées (hygiène, alimentaire, santé, couchage), soit l'équivalent de 500 palettes. Cette longue chaîne fraternelle et solidaire, cette mobilisation urgente de tous les Yvelinois et de leurs élus sont l'honneur de notre Département et de ses habitants.

L'équipe de l'action sociale de Jambville se félicite de son investissement et de celui des ses habitants.

Nadia NOBLESSE, Adjointe aux affaires sociales

VIE DE LA COMMUNE

BIENTÔT UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR NOTRE VILLAGE

Notre site actuel avait besoin de renouveau. Vitrine de notre village, disponible en tout temps et accessible de partout, il est source d'informations à l'attention de l'ensemble des usagers. L'objectif de cette refonte est de vous rendre la navigation plus claire et ergonomique. Avec Cyril Sochon, conseiller municipal, nous travaillons actuellement à sa construction, préalablement à sa prochaine mise en ligne. L'application garde, bien sûr, toute son utilité, en veillant à effectuer les mises à jour régulières qui permettent d'intégrer les nouvelles fonctionnalités et améliorent sa performance.

En un Clic !



Valérie Lucien, Conseillère municipale déléguée
Cyril Sochon, Conseiller municipal

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN : 2ÈME TEMPS FORT DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

Après l'élection présidentielle, nous sommes à nouveau appelés aux urnes pour une échéance majeure. Il faudra en effet attendre l'issue de ce scrutin pour savoir si le Président élu disposera d'une majorité à l'Assemblée nationale pour soutenir sa politique.



Le département des Yvelines compte 12 députés élus au sein de la représentation nationale et les Jambvillois seront amenés à élire le député de la 8ème circonscription, actuellement Monsieur Michel Vialay, qui regroupe les cantons de Limay, Mantes-la-Ville et Mantes-la-Jolie.

Bien qu'élu dans le cadre d'une circonscription, chaque député représente la Nation et exerce, à ce titre, un mandat national. Un député est un parlementaire qui, à l'Assemblée nationale, participe au travail législatif et au contrôle du Gouvernement. Il est aussi au contact direct des citoyens, son rôle étant de rester au plus proche des préoccupations de ses concitoyens dans sa circonscription et de les faire remonter au sommet de l'Etat.

Valérie Lucien, Conseillère municipale déléguée

Etat civil

BIENVENUE AUX NOUVEAUX JAMBVILLOIS

24 OCTOBRE 2021 : LINA BOUTELOUP
10 DÉCEMBRE 2021 : ELIOTT TESSIER
14 JANVIER 2022 : JERONIMO GUIMARAES
29 JANVIER 2022 : AGATHE WITS
23 FÉVRIER 2022 : OLIVIA CATILLON
29 MARS 2022 : JULIETTE LEROY
04 AVRIL 2022 : CHARLOTTE FRIEDMANN

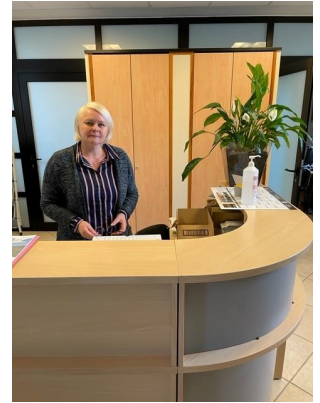
ILS NOUS ONT QUITTÉ

30 NOVEMBRE 2021 : YVETTE Briet
03 JANVIER 2022 : ERNEST Ndoumbe
04 JANVIER 2022 : PAULETTE VICQ

BIENVENUE À NOS DEUX NOUVEAUX AGENTS, VÉRONIQUE ET HERVÉ

Véronique Mesnager, nouvelle secrétaire de mairie, qui depuis mai dernier, remplace Stella Desvignes partie pour de nouvelles aventures.

Véronique connaît bien notre territoire puisqu'elle a travaillé environ vingt-cinq ans dans le secteur privé en tant qu'assistante administrative et commerciale sur les communes de Meulan et Oinville-sur-Montcient.



Hervé Paqueraud, nouvel agent technique référent, fort d'une grande expérience acquise dans plusieurs communes avoisinantes, a pris ses fonctions en décembre dernier. Depuis son arrivée, de nombreux travaux en attentes ont vu le jour :

- Aménagement et optimisation de l'atelier municipal,
- Remplacement de la clôture du chemin des Noquets
- Réparation du mur du cimetière.

Nous leur accordons toute notre confiance pour mener à bien leurs missions.

Gabriel Querdane, 1er adjoint

CONTRAT DE CONCESSION POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS, L'ANIMATION DE LA PAUSE MÉRIDIDIENNE ET LA GESTION DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Afin d'assurer la continuité du service public de gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement, de l'animation du temps de midi et des activités périscolaires, les communes de Jambville, Brueil-en-Vexin, Oinville-sur-Montcient, Tessancourt-sur-Aubette et Mézy-sur-Seine ont décidé de se constituer en groupement de commande pour renouveler le contrat de concession, sous la forme d'une délégation de service public (DSP).

Cette prestation est actuellement assurée par le délégataire IFAC depuis septembre 2017.

Ce groupement de commande a pour objectif de faciliter la mutualisation des procédures et de contribuer à la réalisation d'économies, tout en s'assurant une exécution contractuelle correspondant aux besoins spécifiques de chaque membre du groupement.

Le nouveau délégataire sera connu en juin 2022 pour un début de la prestation à la prochaine rentrée scolaire.

Gabriel Querdane, 1er adjoint

VIE DE LA COMMUNE



UN WEEK-END DE PÂQUES À L'UNISSON !

Du 16 au 18 avril, le Centre d'activités de Jambville a accueilli le rassemblement A l'Unisson : Assemblée générale et Journées Nationales des Scouts et Guides de France. 4 500 jeunes et adultes se sont retrouvés pour vivre des moments de partage et s'approprier le plan d'orientation du mouvement, qui guidera l'association pour les 5 années à venir.



Ce fut également l'occasion de vivre un week-end de Pâques unique avec une veillée pascale inoubliable, aux mille couleurs des foulards SGDF.

Les réunions plénières et les ateliers qui ont eu lieu pendant ces trois jours ont été une source d'inspiration pour faire vivre la conversion écologique, recueillir des idées d'actions environnementales et sociales, rencontrer des grands témoins, s'informer, se sensibiliser et nourrir sa réflexion personnelle afin de construire ensemble un avenir commun durable.



Ce fut le premier événement en France labellisé éco-engagé « niveau 3 » par le REEVE (réseau éco-événement). La recette pour obtenir un tel label réside dans l'implication de tous, avant, pendant et après le rassemblement ! Dès le lancement des Journées Nationales, tout a été pensé pour minimiser l'impact sur l'environnement.

Le plus grand défi était de faire venir à Jambville des participants de toute la France en réduisant drastiquement le bilan carbone des déplacements. Plus de 85% des participants se sont déplacés en transport en commun (bus, covoiturage, train...). Afin de sensibiliser les participants et d'initier de nouvelles habitudes, un défi vélo a été lancé et relevé avec brio : 7 500km cumulés ont été parcourus à vélo, soit l'équivalent de Paris-Mumbai !

Une réflexion particulière a également été menée sur la restauration : chaque participant a apporté et utilisé ses propres couverts ; et plus de 50% des repas servis étaient végétariens, avec des produits au maximum locaux et bio.

Des actions de fond ont été également saluées par l'évaluateur du label :

- l'engagement pour la bientraitance : chaque participant a suivi personnellement et préalablement à sa venue le module de formation « A l'abri de la maltraitance ». Sur place, pendant tout le rassemblement, une équipe animée par une psychologue clinicienne a veillé au confort de tous ; un lieu d'écoute était mis en place, animé par des professionnels ; une intervention s'est déroulée sur le camp des jeunes pour les former au repérage des comportements inappropriés...
- l'observatoire de la prise de parole tout au long de toutes les interventions a permis de vérifier non seulement l'égalité hommes/femmes, mais une égalité de prise de parole par tranches d'âge représentées et par fonction dans le mouvement...



Et après ? il a suffi d'une journée pour démonter et ranger l'essentiel des installations (excepté le grand chapiteau). Les « râteau » réalisés par les organisateurs à la fin de l'événement a permis de laisser le terrain propre. Les participants sont repartis les étoiles dans les yeux et plein d'énergie pour faire durer les bénéfices de ces trois jours exceptionnels, et s'engager pour construire un avenir plus durable et solidaire.

Martin Viennot et Astinée Jacolin

GRANDE LESSIVE À JAMBVILLE

Le jeudi 24 mars a eu lieu La Grande Lessive de printemps. Comme lors de la précédente édition du jeudi 14 octobre, les classes de l'école ont participé à cette exposition éphémère comme 118 autres pays de la planète.

Pour ce second rassemblement, le thème était « Ombre(s) portée(s) ». Au petit matin, parents et enfants étaient invités à se rassembler dans le petit parc face à la mairie, afin d'accrocher leurs œuvres sur des cordes à linge, le temps d'une journée.

David Pezzarini



LE CARNAVAL À L'ÉCOLE

Le mardi 29 mars, nous avons fêté le carnaval. Tous les élèves étaient venus déguisés à l'école. Nous avons pris quelques photos dans la cour de récréation avant de défiler et d'entamer cette journée haute en couleurs !



Franck Amoros

VIE DE L'ÉCOLE

MOMENTS DE LECTURE

Cette année, tous les élèves de l'école ont retrouvé le chemin de la bibliothèque de Jambville et ont fait la connaissance de la nouvelle équipe.



A l'école, les élèves de PS-MS, CE et CM ont partagé un moment de lecture. Chaque petit a eu le plaisir d'écouter l'album de son choix lu par un grand. Les grands étaient fiers de mettre en avant leurs compétences de lecteurs et les petits, ravis de ces lectures plaisir offertes.

A l'école et à la bibliothèque, ces moments de lecture sont très appréciés par tous les élèves.

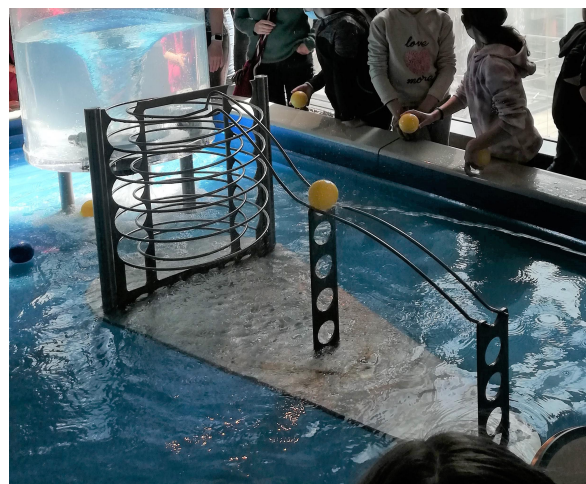
Magali BEGOC

SORTIE À LA CITÉ DES SCIENCES

Mardi 19 avril, toute l'école s'est rendue à la cité des sciences à Paris. En route, les enfants ont été ravis d'apercevoir au loin la tour Eiffel et de passer à côté du Stade de France.

Les classes de PS-MS et de GS-CP sont partis à la découverte de la cité des enfants 2-7 ans, un grand espace d'observations et de manipulations découpés en 5 espaces thématiques : je me découvre, je sais faire, je me repère, j'expérimente et tous ensemble.

Les classes de CE et de CM ont quant à elles découvert la cité des enfants 5-12 ans. Les élèves ont appris en jouant dans 6 espaces : le corps, communiquer, le studio TV, les jeux d'eau, le jardin et l'usine.



Laure FLORY

LA FÊTE À JAMBVILLE

Le dimanche :

- à 3 h : Tir à l'oie, pour les jeunes gens du pays.
- à 5 h : Petit jeu de ciseaux, pour les filles de moins de 13 ans.
- à 5 h 1/2 : Courses à pied, pour les garçons de moins de 12 ans.

Le lundi :

- à 3 h : Distribution des prix, aux élèves de l'école communale.
- à 5 h : Jeu de ciseaux, pour les demoiselles.
- à 5 h 1/2 : Jeu de brouettes, pour les garçons de plus de 12 ans.
- à 6 h : Bal d'enfants et Tombola gratuite.

Pendant les 2 jours :-

- GRAND BAL DE NUIT
- Manège de chevaux de bois. (Les marchands trouveront aide et protection. Les jeux de hasard sont interdits).

C'était il y a longtemps, très longtemps ... les dimanche 27 et lundi 28 Août 1911. Le jeu de l'oie consiste à introduire une oie tuée dans un sac accroché en l'air. « Les jeunes gens », yeux bandés doivent trancher à l'aide d'un sabre la tête de l'oie. Celui qui y arrive a les honneurs...



En 1928, concours de chars fleuris. La cavalcade (les jeunes de Jambville) obtient le 1er prix.



Puis en 1939, les forains sont là mais n'ont pas le temps de déployer leurs stands. C'est la déclaration de la guerre le 3 septembre. La fête n'aura pas lieu. Après la libération, et dans les années 50-60 la fête communale s'installe à nouveau, place de l'église. Une tente, louée dans un département voisin, est installée entre l'église et la ferme. Il faudra fabriquer un parquet utilisé chaque année pour le traditionnel bal de la fête. Le succès de l'orchestre (contrebasse, guitare, clarinette, accordéon, saxophone, batterie) dépend souvent du « leader-animateur ». Beaucoup d'histoires autour de ce bal car d'autres jeunes venant des villages voisins cherchent la bagarre...

Pendant 3 jours, les forains s'installent place de l'église avec tous leurs stands : manège de chevaux de bois, balançoires sous forme de barques, confiseries, tirs à la carabine, jeux divers et variés, marchands de frites. Les cafés, « chez Maillard » sur la place et « chez Clérisseau » en face du Moulin Vert, participent activement à l'ambiance générale.

La « retraite aux flambeaux » du samedi soir traverse tout le village, menée par « La Lainvilloise » (tambours, trompettes, clarinettes) dont quelques musiciens : Rolland, Christian, Bernard.

Une loterie est organisée, en soupesant un cochon, un mouton, puis par la suite ... un panier de provisions (toujours d'actualité).

Dans les années 70, l'acquisition d'un terrain de sports aux Sablons va occasionner une nouvelle implantation de la fête communale : plus d'espace, plus d'activités sportives. Un comité des fêtes est créé en 1976. Il redonne vie au repas traditionnel du dimanche midi sous la tente. Pour un prix modique (25 francs en 1977, une grande partie des 406 habitants du village se retrouve pour déguster un excellent déjeuner conçu par le cuisinier chef du château et servi par les scouts. Ce déjeuner va perdurer jusqu'à la fin des années 2000 mais avec nettement moins de participants.

La fête communale change de date. Elle a lieu le dimanche « le plus proche du solstice d'été et de la Saint-Jean » (R. Jolibois 1983).

Beaucoup de monde le dimanche après-midi autour de plusieurs manèges, parfois des auto-tamponneuses, un circuit-moto, une chenille, un casino. Quelques stands des habitants avec des objets artisanaux, buvettes, gâteaux. Des spectacles de groupes de danses folkloriques.

Le lundi après-midi, le Comité des fêtes distribue des tickets de manège gratuits aux enfants de l'école accompagnés par l'équipe enseignante.

En 1994, un char défile avec tous les enfants déguisés. Un méchoui est organisé.

En 1996, la tente de la commune ne résiste pas à la tempête. La salle des fêtes est presque prête.

En 2002, la fête communale est conjuguée avec la fête de la musique. Depuis, divers orchestres et fanfares ont défilé dont un célèbre « country music » dont certains parlent encore (notamment de la danse acharnée d'Yvonne). Les forains ont fait place aux structures gonflables, aux stands de jeux divers et appréciés, concours sportifs et autres. L'apéritif du samedi soir est ouvert à tous les habitants du village. Incroyable barbecue et splendide feu d'artifice persistent ainsi que la danse au bout de la nuit (plus besoin de parquet).

20 ans après, la fête continue grâce à tous les bénévoles du Comité des fêtes qui ont assuré pendant toutes ces années !

Marie-Thérèse Leroy

Bibliographie : Affiche de la fête de 1911, Livre « La vie à Jambville dans l'ancien temps », le bulletin de Jambville à partir de 1983 et quelques témoignages...

VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHÈQUE

Avec l'arrivée du printemps, la bibliothèque fait le plein de nouvelles adhésions... après les enfants accueillis par les assistantes maternelles et les classes de l'école de Jambville, nous avons renoué avec la tradition en accueillant le Centre de Loisirs pendant les vacances scolaires d'hiver, le 2 mars.

Avant les vacances de février, nous avons reçu une nouvelle commande de livres, vous trouverez des nouveautés pour nos plus jeunes lecteurs mais également pour les adultes.

Notre coup de cœur parmi ces nouveautés : **Loïn** d'Alexis Michalik

« *Tout commence par quelques mots au dos d'une carte postale : « Je pense à vous, je vous aime. » Ils sont signés de Charles, le père d'Antoine, disparu dix-sept années plus tôt sans laisser d'adresse. Avec son meilleur ami, Laurent, et sa jeune sœur, Anna, aussi instable qu'irrésistible, Antoine part donc, à vingt-six ans, sur les traces de ce père fantôme. L'affaire d'une semaine, pense-t-il... De l'ex-Allemagne de l'Est à la Turquie d'Atatürk, de la Géorgie de Staline à l'Autriche nazie, de rebondissements en coups de théâtre, les voici lancés dans un road movie généalogique »*

Nous expérimentons actuellement le prêt de magazines : vous trouverez donc dans nos rayons des exemplaires récents de Cuisine et Vins de France, Maison et Travaux et Papoum, journal des tout-petits.

Le projet d'installation d'une boîte à livres a fait l'objet d'une proposition au Conseil Municipal qui a été acceptée, nous espérons donc que la boîte à livres installée dans le parc face à la Mairie connaîtra un vif succès auprès des Jambvillois et Jambvilloises.

Le principe de fonctionnement en est simple et collaboratif. Vous avez envie de lire un livre qui se trouve dans la boîte ? Aucune hésitation, prenez-le, lisez-le, gardez-le si vous en avez envie ou bien remettez-le dans le circuit. Vous pouvez, vous aussi, participer en déposant un ou des livres, tout en veillant à leur bon état pour le plaisir de tous.

L'équipe de la bibliothèque remercie vivement les nombreux lecteurs qui font don d'ouvrages récents et contribuent ainsi à développer l'offre de lecture pour les adhérents.



Suite à la proposition de Jean-Marie Ripart de nous mettre à disposition la Salle des Fêtes de la Commune, pour nous permettre de nous retrouver sur un temps de partage et d'activités au profit des enfants que nous recevons, nous avons tenu une première réunion en décembre dernier, afin d'organiser au mieux ce projet.

Nous sommes 7 assistantes maternelles sur la Commune, et trois d'entre elles participaient à cette réunion : Elodie Baillache, Laetitia Foulon (que je remercie) et moi-même Catherine Jacob.

Voici ce qui est mis en place :



Ne voulant pas constituer une Association, bien trop lourd au niveau administratif et financier, nous avons décidé de nous greffer à la Bibliothèque qui a accepté de nous intégrer à leur Association pour nous permettre de sociabiliser les enfants que nous accueillons, par la lecture et l'éveil. Ce projet a donc été validé lors de l'Assemblée générale de la Bibliothèque le 15 février 2022.

Avant cela nous avons pu Elodie, Laetitia et moi, tester en amont en réalisant deux matinées en janvier et février avec l'intervention d'une conteuse de la Bibliothèque.

Nous sommes donc heureuses de vous annoncer que depuis le 7 mars, la Salle des Fêtes est mise à notre disposition tous les lundis matin de 9h30 à 11h30 (hors congés scolaires) nous permettant ainsi de nous retrouver, nous Assistantes Maternelles de Jambville, pour organiser des Ateliers au profit des enfants que nous accueillons. Une fois par mois, une conteuse ou une musicienne viendra animer ces matinées, le prochain rendez-vous étant fixé au 20 juin.



Ces animations se feront en demi-groupe, le nombre d'enfants étant limité.

Pour l'organisation des ateliers, nous discutons de l'activité choisie pour que chacune d'entre nous apporte le matériel nécessaire. A la fin de chaque matinée, nous planifions l'activité de la semaine suivante.

Il faut savoir que depuis la COVID nous n'avons plus de Relais Assistantes Maternelles.

La dynamique de chacune d'entre nous nous permet de passer une matinée de partage et de réaliser, avec nos bambins, des activités diverses.

Nous lançons un appel : si certains d'entre vous souhaiteraient intervenir durant ces matinées pour de la musique, du théâtre et autres, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes réceptives à toutes propositions.

Catherine, Céline, Elodie, Laetitia, Marie, Stéphanie et Violaine



L'APEIJ a organisé sa traditionnelle bourse aux vêtements, jouets et puériculture dans la salle des fêtes du village dimanche 3 avril. Ce fut une nouvelle fois une belle édition qui nous a permis de récolter des fonds nous permettant de financer la sortie de fin d'année pour les élèves de l'école de Jambville. Cette sortie aura lieu le vendredi 1er juillet : nous vous dévoilerons très prochainement la destination.

Notez dès à présent la date de la prochaine édition de la bourse à vos agendas : **20 novembre 2022.**

Nous prévoyons également un temps convivial avec les élèves, parents et enseignants lors du spectacle de fin d'année qui aura lieu le samedi 25 juin au matin, en amont de la fête du village. Nous nous retrouverons le midi autour d'un pique-nique-barbecue pour fêter cette fin d'année scolaire. Les préparations culinaires de chacune et chacun seront bien évidemment les bienvenues ! Nous reviendrons prochainement vers les parents avec un mot dans le carnet des enfants.

Enfin L'APEIJ soutient l'organisation de la première brocante du village, portée par le Comité des fêtes, qui aura lieu le **dimanche 4 septembre** ! Nous vous attendons nombreux en exposants, en visiteurs et en bénévoles bien sûr !

Solen Aufrère

VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION NOTRE DAME DE JAMBVILLE

L'association Notre Dame de Jambville vous informe que chaque samedi du mois de juin (les 4, 11, 18 et 25) la messe paroissiale sera célébrée dans notre église à 18h. A la suite de la messe du samedi 18 juin, c'est-à-dire à 19h, notre curé, le Père Alain, se rendra au cimetière et bénira les tombes des personnes qui le souhaitent. C'est un beau moment où nous pouvons évoquer ensemble la mémoire de ceux que nous avons aimés.

Enfin dernière information : Parfois les scouts proposent aux jambvillois de participer à leurs célébrations. Si vous désirez être prévenus de celles-ci, donnez-nous votre adresse mail et je vous ferai suivre les invitations au fur et à mesure.

D'ailleurs, ainsi que le directeur du château, Martin Viennot, vous l'a signalé dans le dernier Jambville'Mag, je vous rappelle que les jambvillois sont invités à la messe de la Pentecôte, le dimanche 5 juin à 9h45, sous la grande tente dans le parc, avec les 12 000 jeunes présents.

Pour des raisons de sécurité, si cela vous intéresse, n'oubliez pas de vous inscrire, comme Martin Viennot l'a demandé, à notre adresse-mail : famille.izzet@wanadoo.fr.

Bien fraternellement.

Dominique Izzet



L'ASSOCIATION DES 4 VENTS

L'association des 4 vents a repris en septembre dans la bonne humeur et la créativité.

Avec de nouvelles adhérentes qui ont rejoint notre groupe, cette année nos projets sont orientés vers : la confection de kimonos, de manteaux (reproduction du patron et de sa doublure).

Afin d'aller plus loin dans nos créations, l'association des 4 vents a investi dans l'acquisition d'un mannequin de couture.



Nous participerons également, aux côtés d'autres associations Jambvilloises, à la première brocante de Jambville qui aura lieu le 4 septembre prochain.

A cette occasion, vous pourrez découvrir sur place nos créations qui seront mises en vente.

Envie de coudre
Venez les mercredis de 17h45 à 19h
à la salle des fêtes de jambville,
inscription au 06 85 59 90 90
par email à : assod4vents@gmail.com

Anne Ouerdane, Présidente

ASSOCIATION DES AMIS DE JAMBVILLE

Ça peut sembler paradoxal de préparer des concerts, des expositions ou autres activités culturelles alors que la guerre, une guerre cruelle, s'est abattue aux frontières de l'Europe... mais, comme l'aurait dit Winston Churchill, en pleine guerre mondiale, à qui on a demandé de couper dans le budget de la culture: "Mais, alors, pourquoi nous battons-nous?" Alors, continuons!

Le premier concert de l'année, celui de l'Orchestre des Anciens de l'ENA et de X, a été une parfaite réussite, l'église a accueilli la quarantaine de musiciens et les quatre-vingt dix spectateurs pour un très beau programme autour de l'Espagne.

Toujours dans l'église, nous vous convions à venir écouter un autre concert, le dimanche 12 juin, un ensemble vocal féminin accompagné par un archiluth et un violoncelle. Elles interpréteront, pour fêter les 400 ans de sa naissance, 6 Fables de la Fontaine mises en musique par Madeleine Duruflé suivies d'œuvres de Andrea Gabrieli, Orlando di Lasso et Antonio Lotti.



FESTIVAL DE JAMBVILLE 2022

Théâtre de verdure
Château de Jambville 78440
du 11 au 19 juin 2022

SAMEDI 11 juin 16h
Poème et Combat d'Armand Gatti

SAMEDI 11 juin 18h
Le monde de l'Hypnose

DIMANCHE 12 juin 16h
Banaf a Chioggia de Carlo Goldoni

DIMANCHE 12 juin 18h
L'Evangile selon Paulo

MERCREDI 15 juin 15h
La Forêt Enchantée

MERCREDI 15 juin 17h
Mirlittine, comédie musicale

SAMEDI 18 juin 16h
Mademoiselle Julie de Strindberg

SAMEDI 18 juin 18h
La naufragée de Babel

DIMANCHE 19 juin 16h
Une demoiselle en loterie

Renseignements, réservations 06 11 87 95 56
lsdarte@hotmail.com

LA STRADA ARTE

SCOUTS GUIDES DE FRANCE

Camping possible sur place (petite restauration, douches, toilettes, électricité, WiFi)

Le mois de juin, outre d'être politique avec les élections législatives, sera, à Jambville, sous le signe des activités culturelles, puisque, sous l'égide de Stéphane Mir, pour l'association La Strada dell'arte, le quatrième Festival de Jambville se tiendra du 11 au 19 juin dans le cadre du Théâtre de verdure, l'amphithéâtre situé au fond du parc de Jambville. Il proposera un programme de spectacles vivants, poésie, hypnotiseur, théâtre et opérettes, pour adultes et enfants, joués par des troupes venues de toute la France. Cette édition aura pour nouveauté une Journée Théâtrale des enfants le mercredi 15 juin. Vous trouverez le programme complet de cette journée en faisant la demande sur lsdarte@hotmail.com. L'association des Amis de Jambville aide et soutient Stéphane Mir dans l'organisation de ces journées.

Il faut aussi que je vous donne des nouvelles de l'opération "Panneaux" que nous avons décidée en Assemblée Générale. Après avoir contacté plusieurs fabricants, nous avons choisi, pour remplacer les vieux panneaux de bois de l'exposition de peinture, d'acheter une trentaine de panneaux de l'entreprise Deléage, des panneaux noirs d'un mètre sur deux mètres dix. Nous pensons ainsi donner un cachet de qualité et de modernité à notre exposition d'automne d'autant plus que les salles du château ont fait peau neuve! Nous n'attendons plus que l'obtention d'une subvention de la part du Département des Yvelines pour les commander.

D'autres concerts suivront, exposition, troc de plantes d'automne, scrabble, ateliers d'écriture (qui fête ses 15 ans!) ouverts à toutes et tous... alors, venez nous rejoindre en adhérant à l'Association des Amis de Jambville (7€ individuel, 12€ famille, 15 € soutien).

Alain Huré, Président de l'AAJ

VIE ASSOCIATIVE



ÇA BOUGE AU COMITÉ DES FÊTES...



Le comité c'est quoi, c'est qui ?

Nous avons le plaisir de vous présenter les nouveaux membres du bureau : Nawal Humbert (présidente) Anne Ouerdane et Fernanda De Melo (vice-présidentes), Dominique Touzot et Laurent Maletrez (Trésorière et trésorier adjoint), Gaëlle Gérard (secrétaire).

Qui dit nouvelle équipe, dit nouveaux objectifs et projets :

Comme toujours, nous souhaitons vous offrir des animations et événements riches et innovants. Pour ce faire, nous voulons encore plus nous ouvrir aux autres associations Jambvilloise afin de mutualiser les volontés de chacun, assurer une communication élargie et efficace pour mieux informer les Jambvillois sur nos activités et enfin renforcer notre partenariat avec la municipalité dans le souci de dynamiser et réunir toutes les générations de Jambville.

Notre beau village doit vivre à plein poumons, se tonifier et c'est collectivement que nous y arriverons. Nous devons fédérer, rassembler et mettre en commun nos énergies afin de stimuler notre cœur de village.

A vos agendas !!

Tout d'abord un grand merci à nos bénévoles qui ont ravi les gourmandes et gourmands venus à la chasse aux œufs de Paques. Un moment convivial et joyeux pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.



A l'instar des années précédentes, nous aurons la joie de vous retrouver le **Samedi 25 Juin** pour la fidèle « Fête du Village ». Le programme de cette journée est en cours de préparation mais festivités et bonne humeur seront, comme toujours, au rendez-vous.

Nouveauté : Avec la participation de trois autres associations Jambvilloise (APEIJ, Les4vents, la Bibliothèque) et le soutien de la municipalité, le comité a le plaisir de vous annoncer que cette année Jambville accueillera sa première « Brocante » le **dimanche 4 Septembre 2022 !!!**

On a besoin de vous :

N'oublions pas que le « Comité des Fêtes de Jambville » est avant tout une **association constituée de bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année**. Si elle existe encore aujourd'hui, c'est grâce à ces hommes et femmes qui, depuis de nombreuses années, l'ont fait rayonner et sont restés fidèles. **Un grand merci à vous !!**

Nous avons besoin de volontaires pour faire grandir notre association et mener à bien les différents projets. Alors, si vous avez envie d'apporter un peu de votre temps, si vous souhaitez vous investir dans le milieu associatif de votre village, venez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

En espérant vous voir nombreux dans nos différentes activités.

A très vite

L'équipe du comité des fêtes

DE LA DENTELLE AU JARDIN

Certains d'entre vous ont sans doute remarqué dans leur jardin, de grandes toiles d'araignée, au petit matin, toutes brillantes de rosée.

Il faut s'attarder à les regarder de plus près et observer qu'il s'agit là, en réalité de véritables œuvres d'art réalisées par une authentique artiste : L'ARAIGNÉE ÉPEIRE. Elle est également appelée ÉPEIRE DIADÈME, araignée des jardins ou araignée porte-croix en raison du motif blanc figurant sur son abdomen.

D'une durée de vie brève, maximale un an, elle passe le plus clair de son temps à tisser sa toile ou à la réparer : on la comprend c'est une véritable toile de maître.

C'est une araignée qui vers le milieu de l'été s'installe au milieu de grandes toiles pouvant atteindre jusqu'à 1m de diamètre, décorées d'une dentelle : le stabilimentum. L'individu peut atteindre alors 2 cm et se remarque par son maillot rayé.

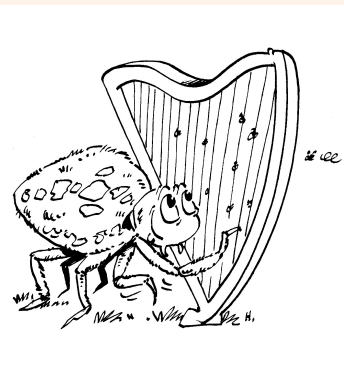
La chasseresse possède six glandes à l'arrière de son corps qui produisent la soie. Certains de ces fils sont enduits d'une glu destinée à capturer les proies; d'autres, non adhésifs permettent à l'araignée de se déplacer quand d'autres encore servent à emballer les proies comme dans un garde-manger ou bien à tisser les cocons qui protégeront ses œufs. Elle confectionne même un fil qui l'avertit de la présence d'une proie ainsi qu'un fil de « fuite » qui lui permet d'échapper à d'éventuels prédateurs. Souvent postée la tête en bas au centre du dispositif, elle se laisse facilement observer.

Cette arachnide peut consommer jusqu'à 900 moustiques, mouches, pucerons ailés, noctuelles, piérides (du chou) ou guêpes en une saison.

A la fin de l'été elle nichera ses œufs dans un cocon qui libérera au mois de mai suivant de 500 à 900 épeires miniatures qui n'auront qu'une envie, tisser des toiles.

Jardiniers, gardez-vous bien de les détruire ! En régulant les populations d'insectes, les épeires diadèmes vous rendent de grands services d'autant qu'elle est peu dangereuse.

Jeanine Anjoran
Illustration Alain Huré



ATTENTION : LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES SONT DE RETOUR SUR JAMBVILLE

Elles réapparaissent au printemps dans les jardins ou les forêts. Leurs poils urticants et volatils qui peuvent provoquer d'importantes démangeaisons. Pour cette raison, la chenille processionnaire du chêne et la chenille processionnaire du pin ont été ajoutées à la liste des espèces dont la prolifération est nuisible à la santé humaine », selon un décret publié le 27 avril dernier,



Issues des larves de papillons de nuit, les chenilles processionnaires sont reconnaissables par leurs milliers de poils et leur couleur orangée. Leurs nids tissés formant des boules blanches sur les branches ou le tronc des arbres sont facilement repérables. Cet insecte est connu pour son mode de déplacement en file indienne, les chenilles emboîtées les unes à la suite des autres. Les poils de ces chenilles, dispersés par le vent ou par l'activité humaine, peuvent provoquer des irritations chez les personnes et les animaux. Au contact de la peau, des éruptions douloureuses avec de sévères démangeaisons peuvent apparaître dans les huit heures après le premier contact. Ils peuvent aussi provoquer des conjonctivites dans les yeux ou irriter les voies respiratoires (éternuements, maux de gorge...).

Pour limiter le risque d'irritations, il est conseillé de « ne pas s'approcher ni toucher ces chenilles ou leur nid, porter des vêtements longs lors de balade en forêt, éviter de se frotter les yeux pendant ou après une balade, bien laver les fruits et les légumes de son jardin, éviter de faire sécher le linge à côté d'arbres infestés, prendre une douche et changer de vêtements en cas de suspicion d'exposition aux chenilles.

Jean-Marie Ripart - Maire & Valérie Lucien - Conseillère municipale déléguée

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DES PRINCIPALES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL de JAMBVILLE du 13 DECEMBRE 2021

ETALEMENT DES CHARGES D'ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS AU TITRE DES ANNEES 2016 ET 2018 A 2020 POUR UN MONTANT DE 16 906 EUROS – AVIS FAVORABLE DE LA DGFIP

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, prend acte de l'avis favorable de la DGFIP pour l'étalement des charges sur 3 ans suite à la signature d'un protocole fiscal et financier avec la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise mettant à la charge de la commune de Jambville, le reversement des attributions de compensations au titre des années 2016 et 2018 à 2020 pour un montant de 16 906 € et mandate Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour : 13

TRANSFERT DES BIENS ET IMMEUBLES SUBVENTIONS ET EMPRUNTS DU SIAEP ET MISE A DISPOSITION DE LA COMMUNAUTE URBAINE GPSEO

Le Conseil municipal accepte de répartir les biens meubles et immeubles acquis ou réalisés par le syndicat, les emprunts et les subventions au prorata du linéaire de réseaux conformément à la délibération du Syndicat intercommunal d'Alimentation en eau potable de Frémainville-Seraincourt du 15 novembre 2017 :

COMMUNES	LINEAIRE RESEAUX	PRORATA
LAINVILLE	14 075	17.98%
GAILLON	8 780	11.22%
OINVILLE	11 463	14.64%
JAMBVILLE	13 371	17.08%
MONTALET LE BOIS	7 536	9.63%
TOTAL	78 277	70.55%

Et approuve le transfert de ces biens meubles et immeubles, subventions et emprunts par opérations d'ordre non budgétaires conformément aux éléments chiffrés tels que figurant dans la délibération du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable de Frémainville-Seraincourt (ex SIAEP) du 15 novembre 2017

Pour : 14 - Monsieur Sébastien CASANO ne participe pas au vote.

OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENTS 2022 PAR ANTICIPATION

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

AUTORISE, jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2022, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour un montant de 99 607 € au chapitre 21, mandate Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération et l'autorise à signer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation.

Pour : 15

CONSEIL MUNICIPAL de JAMBVILLE du 3 FEVRIER 2022

CHOIX DU MODE DE GESTION DES SERVICES D'ACCUEIL DE LOISIRS SAN HEBERGEMENT (ASLH), D'ACTIVITES PERISCOLAIRES, D'ANIMATION DU TEMPS DE MIDI

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur Le Maire, à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre d'un groupement de commandes concernant les communes de Brueil-en-Vexin, Jambville, Oinville-sur-Montcient, Mézy-sur-Seine, Tessancourt-sur-Aubette pour la gestion des services Accueils de loisirs Sans Hébergement (ALSH), les activités périscolaires (APS) et Animation du temps

de midi. Ces services seront gérés sous la forme d'une concession de services publics.

Pour : 14

DELIBERATION DE CREATION DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE RENOUELEMENT DU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE GESTION DES SERVICES D'ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH), D'ACTIVITES PERISCOLAIRES, D'ANIMATION DU TEMPS DE MIDI ET DE GESTION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil municipal approuve la création du groupement de commandes et la participation financière telle que définie ci-dessous et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant au groupement de commandes.

Les frais de procédure et d'assistance à la passation sont répartis proportionnellement à la population légale 2019 comme suit :

MEMBRES DU GROUPEMENT POPULATION	PART EN %
Brueil-en-Vexin	708 11.81 %
Jambville	809 13.50 %
Mézy-sur-Seine	2 331 38.88 %
Oinville-sur-Montcient	1 090 18.18 %
Tessancourt-sur-Aubette	1 057 17.63%
Pour : 14	

AUTORISATION DE LANCER DE LA PROCEDURE D'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES SERVICES D'ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH), D'ACTIVITES PERISCOLAIRES, D'ANIMATION DU TEMPS DE MIDI

Le Conseil municipal accepte la proposition d'autoriser le coordonnateur à lancer la procédure d'attribution du contrat de concession, de nommer les membres de la commission de délégation de service public du groupement de commandes ci-dessous et autorise Monsieur Le Maire, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Membre titulaire : M. Gabriel OUERDANE

Membre suppléant : M. Jean-Marie RIPART

Pour : 14

RENFORT DE PERSONNEL ADMINISTRATIF

Le Conseil municipal accepte la proposition de recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à la gestion financière. Cet agent sera recruté dans le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 5 heures, du 1er février au 30 avril 2022, et mandate Monsieur le Maire pour signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour : 13 - Contre : 1

CONSEIL MUNICIPAL de JAMBVILLE du 24 MARS 2022

COMPTE DE GESTION DE LA TRESORERIE 2021

Le Conseil municipal approuve le compte de gestion du Trésorier municipal pour l'exercice 2021, qui s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RESULTATS DE CLOTURE	402 553.53 €	92 713.78 €

Pour : 14

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Bernard SAVILL a délibéré sur le compte administratif de la commune pour l'exercice 2021, dressé par Monsieur Jean-Marie RIPART, Maire. Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré

◇ LUI DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, comme suit :

IBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	-	344 857.54 €	-	182 345.47 €	-	527 203.01 €
Opération de l'exercice	505 679.21 €	563 375.20 €	205 266.02 €	115 634.33 €	710 945.23 €	679 009.53 €
TOTAUX	505 679.21 €	908 232.74 €	205 266.02 €	297 979.80 €	710 945.23 €	1 206 212.54 €
RESULTATS DE CLOTURE	-	402 563.53 €	-	92 713.78 €	-	-

Pour : 15

AFFECTATION DE RESULTAT

Le Conseil municipal, après discussion et délibération, à l'unanimité de ses Membres présents ou représentés, décide d'affecter à la section d'investissement du budget 2022, la somme de 151 899.00 € au titre de "l'affectation des résultats de l'année 2021".

Pour : 15

VOTE DES TAXES DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le Conseil municipal décide d'instaurer pour 2022, les taux d'impositions tel que notés ci-dessous,

Taxe foncière sur le bâti 24.50%
Taxe foncière sur le non bâti 36.28%

Pour : 15

BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil municipal, approuve le Budget Primitif 2022 tel que présenté ci-dessous et dans les documents budgétaires ainsi que les documents annexes, constate la reprise des résultats de l'exercice 2021.

BUDGET PRINCIPAL	
MOUVEMENTS BUDGETAIRES	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
828 293.58 €	828 293.58 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
596 297.63 €	596 297.63 €

Pour : 15

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur Le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2022 afin de soutenir la vie associative de la commune comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANTS EN EUROS (€)
LES AMIS DE JAMBVILLE	2.000.00 €
ANCIENS COMBATTANTS	100.00 €
ASSOCIATION NOTRE DAME DE JAMBVILLE	150.00 €
BIBLIOTHEQUE DE SERAINCOURT	80.00 €
BIBLIOTHEQUE DE JAMBVILLE	2000.00 €
APEIJ	250.00 €
ASSOCIATION LES 4 VENTS	500.00 €
TOTAL	5 080.00 €

Pour : 15

PARTICIPATION FINANCIERE 2021 2022 DU SERVICE ENFANCE HOVIA JAMBVILLE POUR 9 ENFANTS

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de fixer le montant de la participation du Service Enfance HOVIA Jambville aux dépenses scolaires, pour l'année 2021/2022. Ce montant s'élève à 300 € par enfant.

Pour : 15

DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2022 POUR L'AIRE DE JEUX DES NOQUETL

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOpte l'avant-projet de construction de l'aire de jeux des Noquets, pour un montant de 34 966.07 euros hors taxes (HT), soit 41 959.28 euros toute taxe comprise (TTC)

DECIDE de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2022,

S'ENGAGE à financer l'opération de la façon suivante :

DETR : 10 490.00 €
Fonds de concours GPSEO : 12 238.00 €
Commune : 19 231.28 €

Pour : 15

DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS POUR L'AIRE DE JEUX DES NOQUETS

Le Conseil municipal,

ADOpte l'avant-projet de construction de l'aire de jeux des Noquets pour un montant de 34 966.07 euros hors taxes (HT), soit 41 958.28 euros toutes taxes comprises (TTC).

DECIDE de solliciter auprès de la Communauté Urbaine GPS&O l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 50 % du montant HT, soit un montant de de 17 483 € pour le projet d'aire de jeux des Noquets.

S'ENGAGE à financer l'opération de la façon suivante :

Fonds de concours : 17 483. 00 €
Commune : 17 483. 07 €

Pour : 15

DEMANDE D'ATTRIBUTION DU FOND D'URGENCE AUX COMMUNES RURALES

Le Conseil municipal,

ADOpte l'avant-projet de remplacement de la chaudière de l'église pour un montant de 19 710 euros hors taxes (HT), soit 20 794.05 euros toutes taxes comprises (TTC).

DECIDE de solliciter auprès du Conseil Départemental des Yvelines l'attribution d'un fond d'urgence à hauteur de 59 % du montant HT, soit un montant de de 11 628 € pour le projet de remplacement de la chaudière de l'église.

S'ENGAGE à financer l'opération de la façon suivante :

Dons (associations Notre Dame de Jambville et scouts et guide de France) : 4 000.00 €
Fonds d'urgence du Conseil Départemental des Yvelines : 11 628.00 €
Commune : 5 166.05 €

Pour : 15

Le comité des fêtes de Jambville vous propose la

BROCANTE DE

Jambville

**DIMANCHE 4 SEPTEMBRE
2022**

Salle des fêtes
78440 JAMBVILLE



Association
des
4 vents



Bibliothèque de
Jambville



Comité des fêtes
de Jambville



Association des parents
d'élèves de Jambville



JAMBVILLE'MAG - JUIN 2022

Publication semestrielle - Edition 1er semestre 2022 - Juin 2022 **Directeur de la publication** : Jean-Marie Ripart - **Responsable de la publication** : Jean-Marie Ripart **Rédacteur en chef** : Valérie Lucien - **Rédacteurs** : Franck Amoros - Solene Aufrère - Jeanine Anjoran - Magali Begoc - Laure Flory - Nawal Humbert - Alain Huré - Dominique Izzet - Catherine Jacob - Astinée Jacolin - Marie-Thérèse Leroy - Valérie Lucien - José Mateus - Nadia Noblesse - Anne Ouerdane - Gabriel Ouerdane - David Pezzarini - Jean-Marie Ripart - Cyril Sochon - Martin Viennot

Création graphique : Sophie Rivière. **Reprographie** : IMPRESSIONS DT à Ecquevilly

JAMBVILLE'MAG est votre journal. Vous aussi, vous pouvez le faire vivre en participant à sa rédaction. Il vous suffit de soumettre vos propositions à : communication@mairie-jambville.fr